



MONSIEUR LE PRESIDENT ROBERT HERRMANN,
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
1 PARC DE L'ETOILE
67076 STRASBOURG CEDEX

Strasbourg, le 14 Janvier 2019

Objet : Evolution de la tarification solidaire de la CTS

Monsieur le Président,

En 2018 plusieurs collectivités françaises ont entamé une réflexion sur la gratuité des transports publics sur leurs territoires. Vous avez vous-même annoncé en octobre dernier la création d'un groupe de réflexion sur ce sujet.

A l'occasion du dernier débat d'orientation budgétaire, puis du débat budgétaire en vue de l'exercice 2019, j'ai, au nom du groupe « Pour une Eurométropole de Progrès », proposé d'ouvrir une réflexion sur l'évolution de la politique tarifaire de la CTS, et en particulier sur la politique de tarification solidaire initiée en 2010.

Aujourd'hui, la question du pouvoir d'achat de nos concitoyens ainsi que l'urgence d'agir face au réchauffement climatique doivent être au cœur de notre action et il nous faut savoir réinterroger nos politiques publiques en ce sens.

Pour nous la gratuité des transports en commun ne peut pas être le seul horizon de ce débat, et ce d'autant plus au vu de la situation particulière de notre métropole dans laquelle les usagers contribuent pour 48% à la couverture du coût des transports publics. Pour autant, cela n'exclut pas d'envisager une réflexion en vue de sa mise en œuvre pour certaines catégories de la population. Il est toutefois essentiel de veiller à notre capacité d'investissement pour répondre aux nombreux besoins de développement et de renforcement de notre réseau.

Partant de ce constat, nous souhaitons renouveler notre proposition de, dès 2019, réévaluer en vue de leur élargissement les paliers de la tarification solidaire basés sur le quotient familial et inchangés depuis 8 ans, alors même que les minimas sociaux ont été revalorisés.

Je vous remercie, de l'attention que vous voudrez bien porter à notre proposition.

Recevez, Monsieur le Président, mes meilleures salutations et l'assurance du soutien de notre groupe dans la tâche qui est la vôtre.

Mathieu CAHN
Président du groupe « Pour une Eurométropole de Progrès »

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Strasbourg – Grande île inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1988

Ville et Eurométropole
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex - France

Téléphone : **+33 (0)3 68 98 50 00**
Courriel : **courrier@strasbourg.eu**
Site internet : **www.strasbourg.eu**